

9 SEPTEMBRE

JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION AU SYNDROME D'ALCOOLISATION FŒTALE

1 Le placenta protège le fœtus des consommations d'alcool de sa mère ?

- Vrai
 Faux

2 Des consommations d'alcool pendant la grossesse peuvent présenter des risques de : (cocher la bonne réponse)

Pour la mère :

- De fausse couche
 De jovialité excessive
 D'hypertension
 D'avoir les joues roses

Pour l'enfant :

- De prématurité
 De malformation
 De petit poids
 De difficultés d'apprentissage

3 La consommation d'alcool est la 1^{ère} cause de retard mental non génétique chez l'enfant ?

- Vrai
 Faux

4 Arrêter l'alcool au 3^{ème} trimestre de la grossesse est-il sans intérêt ?

- Vrai
 Faux

5 Des équipes dédiées à l'accompagnement des problématiques de consommations chez les femmes enceintes existent ?

- Vrai
 Faux

JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION AU SYNDROME D'ALCOOLISATION FŒTALE

1 Le placenta protège le fœtus des consommations d'alcool de sa mère ?

Faux. L'alcool traverse la barrière placentaire et expose le fœtus au même niveau d'alcool que sa mère. Par ailleurs, le foie du bébé étant immature, il élimine moins vite l'alcool, et reste donc plus longtemps exposé.

2 Des consommations d'alcool pendant la grossesse peuvent présenter des risques de : (cocher la bonne réponse)

Pour la mère :

- De fausse couche
- D'hypertension

Pour l'enfant :

- De prématurité
- De malformation
- De petit poids
- De difficultés d'apprentissage

3 La consommation d'alcool est la 1^{ère} cause de retard mental non génétique chez l'enfant ?

Vrai. C'est pour cette raison que l'on recommande de ne pas consommer de l'alcool durant la grossesse, d'où l'intérêt du repérage précoce et d'information systématique.

4 Arrêter l'alcool au 3^{ème} trimestre de la grossesse est-il sans intérêt ?

Faux. Tout arrêt à tout moment de la grossesse est bénéfique pour réduire les complications et améliorer la croissance du fœtus.

Par ailleurs, une consommation qui persiste tout au long de la grossesse doit nous alerter sur de possibles difficultés rencontrées (violence, précarité, dépression, dépendance, etc.).

5 Des équipes dédiées à l'accompagnement des problématiques de consommations chez les femmes enceintes existent ?

Vrai. Cette journée est dédiée à la consommation d'alcool pendant la grossesse (syndrome d'alcoolisation fœtale) mais il ne faut oublier que dans de nombreux cas, les patientes associent d'autres produits à l'alcool (tabac, cannabis, cocaïne, etc.). Pour les accompagner, des équipes existent :

Équipe d'addictologie de liaison périnatale :

Secrétariat : 04 76 76 93 37

Mail : addictoperinatale@ch-alpes-isere.fr